

ACADEMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Séance du 21 Mars 2019

PRIX 2019 - DEGRE FINAL

Le Prix Tony GARNIER est un concours d'urbanisme et d'architecture urbaine ouvert aux urbanistes et aux architectes diplômés depuis moins de cinq ans, ainsi qu'aux étudiants diplômables des Ecoles d'architecture et des Instituts universitaires d'urbanisme.

Les projets présentés traitent habituellement de sujets de développement, de renouvellement et d'aménagement urbain, à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture.

Ils comportent l'étude globale d'une étude urbaine d'actualité et une intervention locale, opérationnelle, mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction, ainsi que sa faisabilité économique.

Les thèmes principalement étudiés cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du Prix 2019 concernent la question de la reconversion des délaissés urbains et du resserrement des tissus urbains en vue de lutter contre la consommation excessive des espaces naturels et d'améliorer les rapports ville-campagne.

Conformément aux objectifs de la Fondation Prix Tony GARNIER, ils proposent d'aborder cette grande question d'actualité et de théoriser la reconversion d'espaces déjà urbanisés à partir d'interventions opérationnelles.

Les trois candidats retenus à l'issue des deux premiers degrés du Prix ont été auditionnés pour le 3^e degré.

1 - Ophélie LACHAUD - Laura SICOT

Architectes DE. ENSA Paris Val de Seine

Grand Paris. Une cité gastronomique à AULNAY sous Bois

Dans le contexte encore agricole du territoire de limite urbaine et entre les grands équipements aéroportuaires du Nord de la Région Ile de France, la cité gastronomique propose un ensemble de logements, d'équipements et de services, prototype de quartier innovant et regroupement d'activités maraîchères et d'exploitation agricole de proximité. Le projet de reconversion des grandes halles de l'ancien site industriel PSA constitue un nouveau bassin d'emploi. L'urbanisation légère d'habitat préserve la bio-diversité et définit un modèle d'éco-système dédié à l'insertion de cultures en ville.

2 - Marine GOURBIERE - Pauline GRZELKA - Alizée LE GALL - Thuy Trang TRINH

Architectes DE. ENSA PAris la Villette. Ingénieries ESTP

High Ways to CHELLES. Habitat en zone inondable

Face aux besoins de production de logements dans l'aire urbaine du Grand Paris, l'étude de cas de la mutation de la zone d'activités de Chelles Vayres, en limite Nord de la ville nouvelle de Marne la Vallée, propose un modèle de ville nature, résiliente, adapté aux aleas de crues de la Marne et de ses affluents.

Ce projet de densification mixte d'un grand secteur naturel proche des pôles de centralité offre une réponse architecturale à la domestication des contraintes prescrites par les documents d'urbanisme et à l'inscription paysagère d'un ensemble d'habitation et d'infrastructures.

3 - Damien LAURENT

Architecte DE. ENSA Clermont ferrand

GANNAT. Reconquérir son milieupar l'architecture

L'étude critique de l'évolution des limites du tissu urbain constitué et des territoires ruraux conduit à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement phasé et à long terme de la ville, de ses espaces urbanisables vacants et des espaces publics.

Pour maintenir l'interpénétration des faubourgs péri-urbains et des intervalles naturels et pour relancer l'activité et la confiance locale, face au développement des grands pôles attractifs régionaux, le projet décrit une démarche stratégique en cinq phases d'interventions opérationnelles, de densification et de requalification des espaces urbains ainsi que de la charpente paysagère et végétale des places, rues et cheminements.

DECISION DU JURY

Compte tenu de l'intérêt des études présentées et de la qualité des sujets par rapport aux objectifs du Prix Tony GARNIER (étude globale d'une question urbaine d'actualité, application à un secteur clairement délimité, stratégie d'aménagement), l'évaluation des trois candidatures est très longuement débattue.